

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 8

Juin 2020



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, l'accès à l'eau potable, le développement territorial et les questions sanitaires ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>GANOTA Boniface, TOUMBA Tizi</p> <p><i>Emondage et extinction des épineux dans les zones de culture : le cas des peuplements naturels à <i>Faidherbia albida</i> et <i>Balanites egyptiaca</i> dans les villages du sud-est du bassin versant de Mayo Sorawel (Nord-Cameroun)</i></p>	7
<p>TOKO Mouhamadou Inoussa</p> <p><i>Phytoécologie du groupement à <i>Pterocarpus erinaceus</i> et <i>Isoberlinia doka</i> des forêts claires de la Forêt classée des Monts Kouffé et sa périphérie sud au Bénin</i></p>	26
<p>N'GUESSAN Kouassi Fulgence</p> <p><i>Evolution de l'occupation du sol dans la sous-prefecture de Bondoukou (nord-est de la Côte d'Ivoire)</i></p>	42
<p>Daniel SAIDOU BOGNO, Félix MBÉLÉ ABBO,</p> <p><i>Coupe anarchique de bois et problématique de la gestion durable des ressources ligneuses à la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord-Cameroun)</i></p>	61
<p>HOUEHOUNHA Anatole, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GBESSO Florence Koussi, TENTE Agossou Hugues Brice</p> <p><i>Importance de l'usage thérapeutique de <i>xylopia aethiopica</i> (dunal) a. Rich (annonaceae) pour les communautés locales de la commune de Covè (Bénin)</i></p>	81
<p>BOUSSARI Farydh Ayinla Abiola, Sylvestre CHAFFRA, Toussaint Olou LOUGBEGNON</p> <p><i>Formes d'usages des termitières épigées par les populations locales dans le Bénin méridional (Sud de la dépression de la Lama)</i></p>	102
<p>Hermann Dimon AWO, imin DJONDO, Toussaint Olou LOUGBEGNON, Brice TENTE</p> <p><i>Trichechus senegalensis en Afrique : les enjeux socio-culturels et écologiques d'une espèce menacée</i></p>	122
<p>Mamadou AIDARA, Sidia Diaouma BADIANE</p> <p><i>Etude exploratoire des effets de l'exploitation artisanale de l'or sur le paysage forestier dans la Commune de Khossanto (Sénégal).</i></p>	141

TOUSSOUMNA Eric, KOSSOUMNA LIBA'A Natali, Natali KOSSOUMNA LIBA'A	161
<i>L'effort de pêche : une condition pour la résilience des pêcheurs sur l'île de Yabai dans le lac de Maga au Cameroun</i>	
Ibrahima Faye DIOUF, Momar DIONGUE, Mamadou Bouna TIMERA	176
<i>L'agro-écologie dans la zone des Niayes : expériences d'une transition dans les communes de Diender Guedj et de Kayar (Sénégal)</i>	
ALASSANE Abdourazakou	193
<i>Rites traditionnels chez les Moba et leurs impacts sur la végétation à l'ouest de la région des savanes au Nord-Togo</i>	
SISSOKO Sounko, MARIKO Seydou	208
<i>Analyse de la production Agricole dans le Cercle de Kati au Mali</i>	
Songoumon SILWAY, Kouassi Paul ANOH	223
<i>Analyse des « conditions de pauvreté » dans les exploitations agricoles familiales du département de Korhogo</i>	
AGUIA-DAHO Jacques Evrard Charles, GBENOU Pascal, NATTA M'PO Kouagou Angelo,	246
<i>Production de l'igname dans la commune de Natitingou au Bénin : pratiques culturelles versus pratiques sociales</i>	
KAKOU Yao Sylvain Charles, YEO Napari Elisée, SEKONGO Largaton Guénolé	260
<i>Contribution du débarcadère à l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la pêche artisanale de Locodjoro (commune d'Attécoubé, Abidjan-Côte d'Ivoire)</i>	
COULIBALY Aboubakar, KASSI Kadjo Jean Claude, VEI Kpan Noël	275
<i>Impacts socio-économiques des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable à Korhogo</i>	
Trotsky MEL, BOLOU Gbitry Abel, GOUAMENE Didier-Charles	292
<i>Le barrage hydroélectrique de Kossou : cinquante ans après, quelle contribution à la modernisation de la localité de Kossou (centre de la côte d'ivoire) ?</i>	

ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel	309
<i>Atouts et contraintes du site de la ville d'Adzopé au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	
EBIAN Jean Paul Enoh Koffi, ESSAN Kodia Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme	325
<i>Dynamique démographique et recomposition socio-spatiale dans la commune de Cocody</i>	
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA	347
<i>Epidémiologie spatiale des maladies tropicales négligées (lèpre, schistosomiase, filariose lymphatique, vers intestinaux) en milieu sahélien : cas de Maroua (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	
ANDIH Kacou Firmin Randos	371
<i>Analyse prospective de l'urbanisation de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2050</i>	
KOUASSI N'guessan Gilbert	396
<i>Hévéaculture et disponibilité alimentaire dans la commune de Dabou</i>	

HEVEACULTURE ET DISPONIBILITE ALIMENTAIRE DANS LA COMMUNE DE DABOU

KOUASSI N'guessan Gilbert, Maître Assistant, Institut de géographie tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody
Email :gilbertini2006@yahoo.fr

Résumé

En Côte d'Ivoire, les petites villes localisées dans le rayonnement immédiat d'Abidjan connaissent des fortunes diverses. Les unes sont soumises aux contraintes de l'urbanisation rapide de la ville d'Abidjan quand les autres souffrent d'inégalités d'approvisionnement en aliments de base à partir de leurs terroirs ruraux. L'objectif général de cette présente étude est de montrer que l'ampleur de la culture de l'hévéa dans les zones rurales de la commune de Dabou a entraîné l'insuffisance du ravitaillement des denrées alimentaires sur le marché local. Cette situation contribue à alimenter l'insécurité alimentaire dans la ville de Dabou constamment dépendante de la ville d'Abidjan. Pour vérifier cette hypothèse, trois techniques de recherche ont été utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'observation sur le terrain et du questionnaire. Les résultats de l'étude montrent que l'hévéaculture a connu une évolution rapide tant au niveau des surfaces d'exploitation qu'à la production dans la commune de Dabou depuis 1978. Ces exploitations ont entraîné la régression des cultures vivrières qui ont une répercussion sur l'insuffisance de la disponibilité alimentaire des populations dans la ville de Dabou.

Mots clés : Dabou, culture vivrière, conditions de vie, hévéaculture, insécurité alimentaire

Abstract

In Côte d'Ivoire, the small towns located in the immediate vicinity of Abidjan are experiencing various fortunes. Some are subject to the constraints of the rapid urbanization of the city of Abidjan when others suffer from inequalities in the supply of basic food from their rural areas. The general objective of this study is to show that the extent of the cultivation of the rubber in rural areas of the municipality of Dabou has led to the shortage of food supplies in the local market. This situation contributes to food insecurity in the city of Dabou, which is constantly dependent on the city of Abidjan. To test this hypothesis, three research techniques were used. These include literature search, field observation and questionnaire. The results of the study show that rubber culture has evolved rapidly in both the area of exploitation and production in the municipality of Dabou since 1978. These farms have helped Abidjan when others suffer from inequalities in the supply of staple foods from their rural areas. The general objective of this study is to show that the extent of the cultivation of the rubber in rural areas of the municipality of Dabou has led to the

shortage of food supplies in the local market. This situation contributes to food insecurity in the city of Dabou, which is constantly dependent on the city of Abidjan. To test this hypothesis, three research techniques were used. These include literature search, field observation and questionnaire. The results of the study identified the causes and the state of the food production and consumption, but also showed that the lack of food production has a considerable impact on the living conditions of households in Dabou.

Keywords: Dabou, food culture, living conditions, greening, food insecurity

Introduction

Le développement des agricultures d'exportation caractérise la plupart des territoires au sud de l'Afrique. En Côte d'Ivoire, la diversification de l'agriculture a favorisé l'implantation de plusieurs cultures. Il s'agit du palmier à huile, l'Hévéa, l'ananas dans le sud, le coton et l'anacarde au nord. Cependant, Alia Gana, Evelyne Mesclier, Nasser Rebaï, (2019, p.81) estiment que la forte avancée de ces cultures d'exportation dans le nord de Bujumbura provoque la diminution des cultures vivrières. Jean Louis Chaléard (1996, p.187-243) qui a beaucoup travaillé sur la Côte d'Ivoire, a montré que la forte croissance démographique dans les villes entraîne une forte demande en ressource alimentaire. C'est pourquoi, cette problématique conduit inexorablement vers une insécurité alimentaire dans les grandes villes étudiées lorsque les villes ne sont pas suffisamment ravitaillées. Ainsi, depuis quelques années, de nombreux Etats mobilisent leurs ressources afin de faire la promotion des cultures vivrières à travers la recherche (FAO, 1993, p.1-40).

Cependant, malgré ces volontés et toutes les potentialités du secteur agricole, une proportion non négligeable de la population n'arrive pas à satisfaire ses besoins alimentaires. Dabou, zone pionnière de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire est malheureusement confrontés à cette difficulté. Les préoccupations de recherche qui découlent de ce problème sont les suivantes : Quel est le niveau de production et d'extension de l'hévéaculture dans la commune de Dabou ? Comment se manifeste le déclin de la production vivrière dans la commune de Dabou ? Quelle est le niveau de disponibilité des produits alimentaires dans les ménages de Dabou ? Les résultats de cette étude se structurent autour de ces différentes préoccupations.

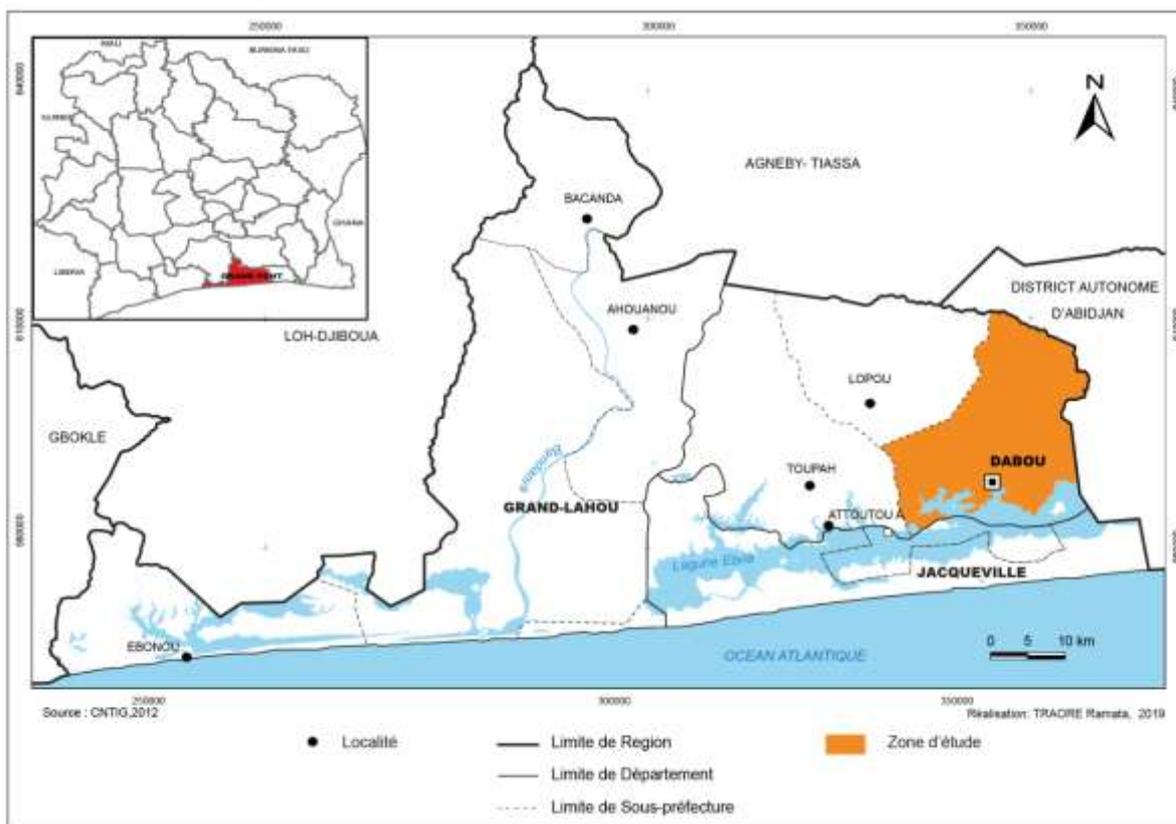
1. Matériel et techniques de collecte des données

Le matériel d'étude est composé des cartes de la zone d'étude et ses caractéristiques géographiques. Quant aux techniques, elles sont basées sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrains.

1.1. La zone d'étude

Le choix de la ville de Dabou pour mener cette étude est guidé par des raisons scientifiques. En effet, la commune de Dabou fait partie de la zone pionnière de la culture de l'hévéa. Il s'agit de montrer d'une part comment le niveau de production des cultures vivrières a évolué dans l'espace depuis l'insertion de la culture de l'hévéa et d'autre part la capacité de ces cultures à assurer la sécurité alimentaire des populations. Située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, la commune se trouve à 27 kilomètres d'Abidjan. Elle est localisée dans la région administrative des grands-ponts. Elle est limitée au sud par la baie de Dabou et la lagune Ebrié, au nord par la commune de Sikensi, à l'Est par la commune de Songon et à l'ouest par celle de Grand-Lahou. Elle s'étend sur une superficie de 6300 km² et est composée de sept villages qui sont : Armébé, N'Gatty, Agnéby, Gbougbo, Débrimou, Kpass et Dabou (Figure 1).

Figure 1 : Localisation de la commune de Dabou



1.2. Les techniques de collecte des données

Pour réaliser ce travail, trois (03) sources d'information ont été indispensables : la recherche documentaire, les observations directes sur le terrain, l'entretien et les enquêtes par questionnaires.

1.2.1. La recherche documentation

La documentation a consisté en la consultation de plusieurs documents et ouvrages. Elle a été réalisée d'une part dans les bibliothèques de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), l'Institut de Recherche pour le développement, (l'IRD ou ex-ORSTOM), du Centre Ivoirien de Recherche en Sciences Sociales (CIRES), du Centre de Recherche Appliquée pour la Paix (CERAP) et de l'Institut National de la Statistique (INS). Nous avons pu consulter d'une part des documents scientifiques, des données statistiques, des comptes rendus de séminaires et des articles de presse en rapport avec le sujet. D'autres parts, nous avons pu accéder à certaines informations à partir de l'internet. Aussi, les données recueillies auprès de la SAPH, l'ANADER, la CCP, l'APROMAC, la Direction de l'Agriculture de DABOU nous ont aidés dans la réalisation des statistiques.

1.2.2. L'observation sur le terrain

Elle a consisté en des visites d'exploitation sous la conduite des agents encadreur de l'ANADER et la CCP. Aussi, la zone rurale proche de moins d'une quinzaine de kilomètres a servi d'échelle d'observation. Au niveau de la ville, les unités d'observation comme le marché, la production vivrière et le système d'approvisionnement des ménages ont orienté nos actions de recherche.

1.2.3. Les entretiens

C'est un rapport oral en tête à tête que nous avons eu avec les différents acteurs de l'hévéaculture, du vivrier et quelques transporteurs et grossistes. Cela a permis d'avoir des informations sur la culture de l'hévéa et du vivrier et les zones d'approvisionnement du marché de Dabou en produits vivriers.

De Juin à Septembre 2018, des déplacements ont été effectués auprès des structures d'encadrement de l'hévéa à Abidjan, au siège des institutions telles que la Société Africaine des Plantations d'Hévéa (SAPH). Au niveau du vivrier, des responsables de l'Agence Nationale pour le Développement Agricole (ANADER) et de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) ainsi que les différents chefs de villages ont été rencontrés. Ces visites ont permis d'entretenir les différents responsables à propos de l'hévéaculture et des cultures vivrières de la commune. Le tableau 1 résume le nombre d'autorités administratives et les responsables de structures d'encadrement interrogés.

Tableau 1 : Structures et autorités interrogées

Types d'enquêtés	Autorités administratives	Structures d'encadrement	Total
Effectifs	07	05	12

Source : Nos enquêtes 2018

1.2.4. Le questionnaire

Il est adressé aux producteurs, commerçants, transporteurs et les ménages. Il fournit des informations sur les conséquences de l'insécurité alimentaire notamment en termes d'approvisionnement des marchés en vivriers.

1.2.5. L'échantillonnage

Dans l'impossibilité de faire une enquête exhaustive d'une population mère évaluée à 70773 habitants, la technique choisie est le « choix raisonné » qui permet de définir la taille de l'échantillon pour cette étude. Pour plusieurs raisons, notamment l'inexistence de structures ou d'associations de commerçants et de producteurs de vivriers à Dabou, ainsi que dans les villages rattachés, l'absence de liste complète n'a pas permis la consolidation d'une bonne base de sondage. Ainsi, le choix de la population de la commune composée de sept (07) villages et de la ville de Dabou a été retenu comme la population mère. Elle s'élève à 70773 habitants selon le RGPH 2014. De cette base, un taux de 2% a été appliqué pour déterminer le nombre de personnes à enquêter. Ce choix est guidé à travers les caractéristiques des populations suivantes : Producteurs, transporteurs et commerçants. Cela donne un effectif de 193 personnes comme taille de l'échantillon.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif de l'échantillonnage

Localités	Populations	Statut socioprofessionnel			Total
		Producteurs	Commerçants	Transporteurs	
Dabou	61.122	12	16	03	31
Débrimou	2.338	37	01	00	38
Kpass	1.222	21	00	00	21
Gbougbo	2.132	33	00	00	33
N'Gatty	1.026	18	00	00	18
Agnéby	820	16	00	00	16
Armébé	1.293	21	00	00	21
Layo	820	15	00	00	15
Total	70.773	133	17	03	193

Source : RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) 2014

2. Résultats

Cette étude tourne autour de trois objectifs majeurs. Ainsi, des hypothèses ont été formulées pour répondre de façon anticipée à ces objectifs. La régression de la production vivrière, l'ampleur de l'hévéaculture et l'économie marchande de la proximité d'Abidjan sont les réponses fondamentales de cette recherche.

2.1. Une zone périphérique très marquée par l'hévéaculture

Introduite en Côte d'Ivoire depuis 1953 selon Yves Monnier, l'hévéaculture va réellement démarrer à Dabou en 1956 avec la compagnie du caoutchouc du PAKIDIE. Par la suite cette compagnie sera rejointe par la SAPH qui décide de se concentrer sur la savane de Dabou après les nombreux dégâts causés par le « fomès » à Bongo (Bonoua). Cette première phase concernait les grandes plantations industrielles. Mais en 1978, lorsque l'Etat décide d'insérer l'hévéa dans le secteur villageois, celui-ci connaît un développement sans précédent. Ainsi à Dabou, les premières surfaces plantées vont connaître un agrandissement.

2.1.1. L'extension des parcelles d'hévéa

Depuis que l'hévéaculture est insérée dans le domaine villageois, les parcelles n'ont cessé de s'agrandir. Ainsi, dans le tableau 3 se trouvent résumées les anciennes superficies et les nouvelles superficies occupées par les plantations entre 1978 et 2018. Cette étude a été effectuée sur 100 producteurs d'hévéa uniquement.

Tableau 3 : Evolution des parcelles de 1978 à 2018

Années	1978-1988	1988-1998	1998-2008	2008-2018	Total
Anciennes superficies (ha)	36	50	105,88	61,69	253,57
Nouvelles superficies (ha)	72,8	74,34	149,81	117,63	414,58

Source : Nos enquêtes 2018

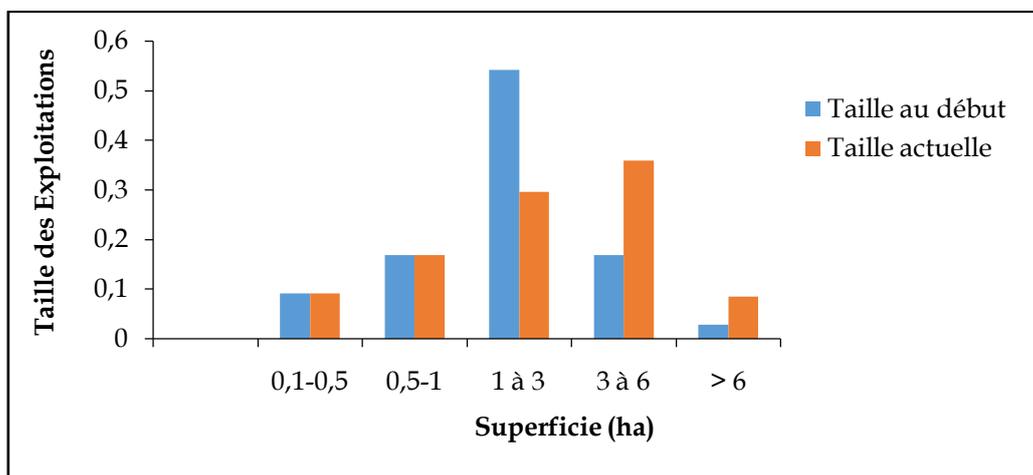
Sur 100 exploitations enquêtées, on note un agrandissement des superficies dans le temps. De 1978 à 1988, les plantations qui ne couvraient que 36 ha, couvrent aujourd'hui 72,8 ha. Entre 1988 et 1998, les superficies plantées couvraient 50 ha ; elles vont augmenter presque de moitié pour passer à 74,34 ha. De 1998 à 2008, on constate qu'il y a eu plus de création de plantations, car de 105,88 ha les superficies vont passer à 149,81 ha ; soit une augmentation de plus de 40 ha. Cette situation est due d'après les enquêtés au succès des pionniers qui ont bénéficié de l'appui de la SAPH. Aussi, les revenus engrangés par ces derniers vont leur permettre de se distinguer dans la société à travers les réalisations. Cependant, de 2008 à 2018, on note une diminution aussi bien des anciennes superficies que des nouvelles qui passent respectivement à 61,69 ha et 117,63 ha. La diminution remarquée dans cette période peut s'expliquer par la saturation foncière.

2.1.2. L'évolution de la taille des exploitations

A Dabou, la majorité des plantations a démarré timidement avec de petites superficies qui s'agrandissent par la suite. Ici, nous avons combiné la taille des surfaces occupées par le vivrier et l'hévéa afin de connaître la proportion de chaque

type de culture, nous avons donc effectué cette étude sur 142 exploitations. La taille des exploitations varie de 0,1 à plus de 6 ha. Parmi elles, 26,05 % ont une taille comprise entre 0,1 et 1 ha ; 71,12% ont entre 3 et 6 ha, et seulement 02,81% dépasse 6 ha. Aussi, seules les plantations dont la taille varie de 3 à plus de 6 ha se sont agrandies dans le temps ; elles concernent les plantations d'hévéa (Figure 2).

Figure 2 : Evolution de la taille des exploitations



Source : Nos enquêtes, 2018

La figure 2 montre qu'au début de la création des plantations, les superficies cultivées sont moins élevées. Les espaces compris entre 0,1 et 1 ha sont occupés par les cultures vivrières alors que ceux compris entre 3 et 6 ha sont réservés à l'hévéa. La plupart des plantations d'hévéa a débuté avec 3 ha (soit 54,22%) et cela est dû au fait que les populations ne bénéficient pas de fond pour la mise en place de leurs champs. Elles affirment créer leurs plantations sur fond propre car elles procèdent donc par de petits espaces pour pouvoir supporter le coût des travaux.

2.1.3. Les rendements importants mais instables

Le rendement de l'hévéa n'est pas stable. Il peut varier progressivement depuis la première année de production. Ainsi, selon les enquêtes dans la commune de Dabou en 2018, les rendements de la première année sont autour de 576 kg, évoluent jusqu'à la douzième année et se stabilisent pour atteindre 2880 kg dans les normes (tableau 4).

Tableau 4 : Les rendements des plantations

Age des plantations	Rendement (kg/ha)	Effectifs	Pourcentage
6 – 8 ans	(500 – 700)	31	31%
8 – 10 ans	(700 – 1500)	32	32%
> 10 ans	>1500	37	37%
Total		100	100%

Source : Nos enquêtes 2018

Les plantations de 6 à 8 ans ont un rendement qui varie entre 500 et 700 kg/ha, soit 31%. Trente-deux pourcent (32%) des plantations enquêtées ont entre 8 et 10 ans et elles produisent entre 700 et 1500 kg à l'hectare. Les plantations de plus de 10 ans représentent 37% des plantations enquêtées et ont un rendement de plus de 1500 kg/ha. Selon l'encadreur de la société PAKIDIE, la production de l'hévéa s'accroît chaque année selon le clone et les produits stimulants utilisés. Cependant à Dabou, il est difficile de suivre cette production. En effet, à part les premières plantations de 1978 qui ont bénéficié des clones GT1 de la SAPH, les autres plantations sont des « *polyclones* », car les planteurs mélangent les trois types de clones (RRIM-600, GT1 et RRIC-100), ce qui rend difficile la maîtrise du rendement. Délaissées au profit de la culture de l'hévéa, les cultures vivrières dans la commune de Dabou résistent difficilement. Outre la réduction des espaces qui leur sont alloués, ces cultures elles-mêmes tendent de disparaître.

2.1.4. Régression de la production vivrière de 2001 à 2018

La commune de Dabou est composée de sept villages qui forment un vaste ensemble cultivable. L'ANADER y a dénombré pour sa part 11 zones de production du vivrier qui sont : les zones de Kpass, Layo, Agnéby, N'Gatty, Armébé, Gbougbo 1, Gbougbo 2, Débrimou 1, Débrimou 2, Pépinière et Tchotchoraff. Ces espaces abritent des bas-fonds qui étaient jadis mis à la disposition des étrangers pour la production du vivrier. Cependant, depuis 2008 jusqu'à ce jour, certaines de ces zones, notamment : Gbougbo 2, Débrimou 2, Pépinière et Tchotchoraff, n'existent plus, ce qui diminue l'espace propice au développement du vivrier. D'autres comme Armébé et Gbougbo ont été arrachés aux producteurs pour être vendus aux agroindustriels ou occupés par des plantations d'hévéa (photo 1). Les espaces de culture sont progressivement en train de disparaître à Dabou.

Photo 1 : Espace de vivrier à Gbougbo-1 transformé en plantation d'hévéa



Source : Cliché TRAORE, 2018

2.1.5- Délaissement de certaines cultures vivrières

Certaines cultures vivrières ne sont plus produites dans l'espace communal de Dabou. C'est le cas par exemple de l'igname et de l'arachide. Par contre les cultures tels que la banane et le riz ont changé de lieu de production ou sont en train de disparaître.

Tableau 5 : Différentes cultures vivrières abandonnées de l'espace communal de Dabou (en hectares)

Années	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2006-2013	2013-2014	2015-2016	2017-2018
Riz (ha)	32,70	510	84	39,75	----	48,75	05,25	03
Maïs (ha)	14	454	112,25	24,5	----	20,15	01,90	18,80
Manioc (ha)	21	1611,70	689	13,85	----	12,47	31,50	116,50
Igname (ha)	06	147,50	39	----	----	----	----	----
Banane plantain (ha)	12,50	74	40,75	----	----	----	----	----
Arachide (ha)	----	60,25	66,25	----	----	----	----	----
Aubergine (ha)	03,50	153,42	36,70	29,25	----	13,75	04,50	12,05
Piment (ha)	00,25	10	16,70	14,50	----	12,80	03,51	13,40
Gombo (ha)	13,10	115,70	61,20	71,45	----	42,20	08	17,70
Tomate (ha)	00	12,10	20	36,45	----	15,95	04,45	13,40

Source : ANADER et nos enquêtes 2018

Selon ce tableau, de 510 ha en (2003-2004), le riz n'occupe que 03 ha dans l'espace communal aujourd'hui. Les producteurs de riz que nous avons rencontrés sont devenus aujourd'hui des vendeurs de riz importé. Ils affirment qu'ils ont été déguerpis de leur espace de production parce que les populations prétextaient vouloir planter de l'hévéa sur leurs parcelles.

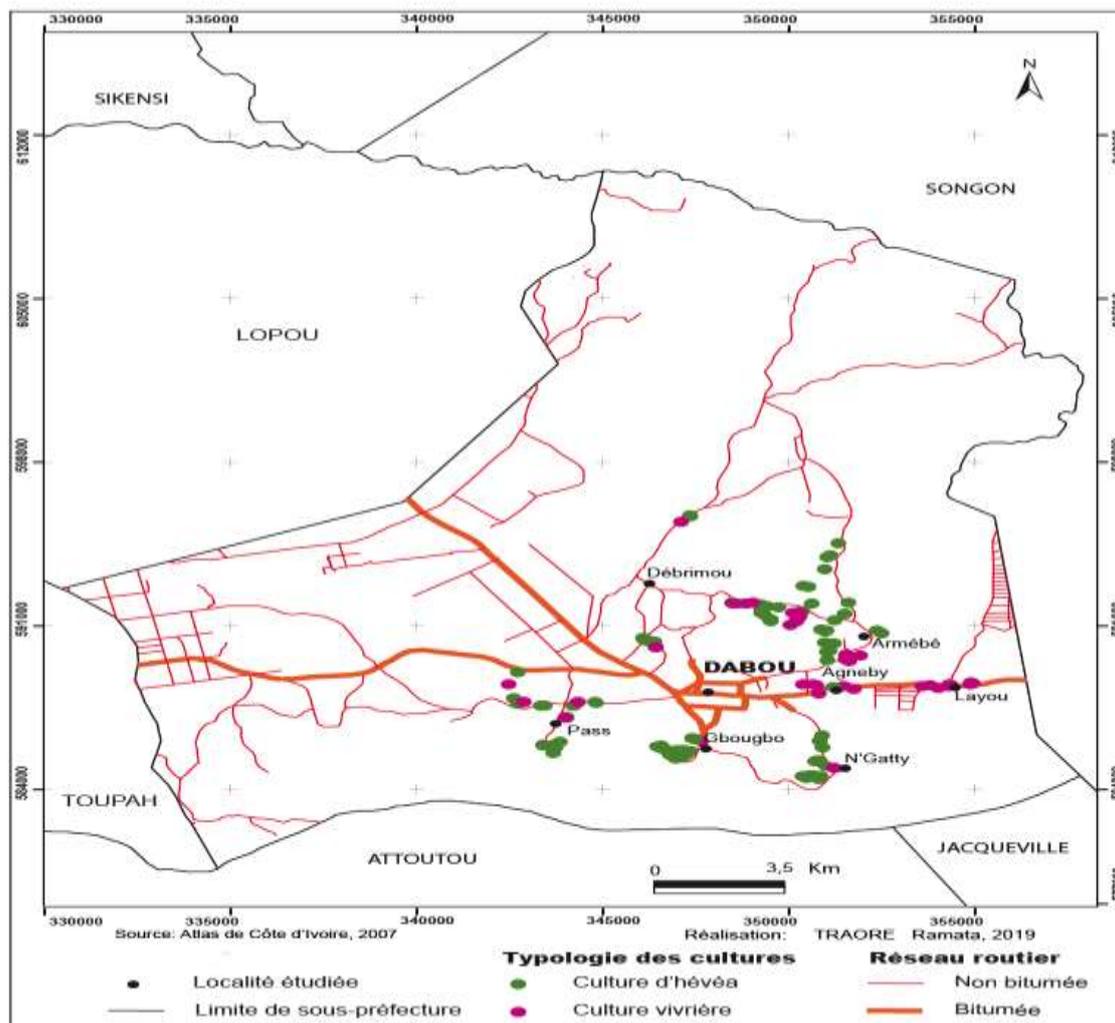
2.2. Le déclin de la production vivrière dans la commune de Dabou

Avant l'insertion des cultures spéculatives, l'agriculture africaine était une agriculture de subsistance ; elle était composée en grande partie de cultures vivrières. Cependant, depuis l'arrivée des nouveaux produits d'exportation, notamment le café et le cacao et plus récemment l'hévéa, les productions vivrières et surtout leurs espaces de production sont menacés. Dans ce chapitre, nous montrerons le dépérissement des espaces, de la production et la diminution du nombre de producteurs.

2.2.1. Dabou, une zone de production vivrière diversifiée mais de répartition inégale

Dabou était une grande zone productrice de cultures vivrières. On y rencontrait les cultures telles que : les tubercules comme l'igname, le manioc, les fruits comme la banane plantain, les céréales représentées par le riz et le maïs, les cultures maraîchères et légumières telles que les aubergines, le piment, le gombo, les tomates, les choux, les concombres et les laitues. Au niveau spatiale, on assiste à une inégale répartition de la production vivrière. Certaines zones comme Gbougbo, Ngatti et Agnéby ne pratiquent plus les cultures vivrières. Ces localités se sont toutes transformées en hévéaculture comme le montre la figure 3. Amébê et Pkass se disputent l'hévéaculture et quelques vivriers de subsistance tels que le manioc et certains produits maraichers.

Figure 3 : L'inégale répartition de la production vivrière dans la commune



La figure 3 présente la situation géographique des cultures vivrières et l'hévéaculture sur le territoire communal. A l'analyse, la disparition des cultures vivrières à N'Gatti, à Gboubo et à Amebê fait suite aux cultures de l'hévéa au Nord et au Sud de l'axe routier (La nationale A3). Cette inégale répartition des types de culture se fait à proximité des voies non bitumées.

2.2.2. Le rétrécissement des espaces de cultures dans la commune

Dans la commune de Dabou, les cultures vivrières occupaient de grands espaces estimés à 4531,32 ha entre 2001 et 2007. Cependant, avec le temps, ces cultures ont perdu du terrain et se développent sur seulement 836,05 ha ; soit une diminution de 81,55% de superficie (tableau6).

Tableau 6 : L'occupation spatiale des cultures vivrières à Dabou (en hectares)

Années Cultures	2001-2007		2007-2014		2014-2018	
	Superficie (ha)	Pourcentage	Superficie (ha)	Pourcentage	Superficie (ha)	Pourcentage
Riz pluvial	627	13,83%	---	---	96,80	11,58%
Maïs	580,25	12,80%	---	---	85,35	10,21%
Manioc	2321,70	51,24%	---	---	167,87	20,08%
Igname	192,50	04,25%	---	---	---	---
Banane plantain	127,25	02,81%	---	---	---	---
Arachide	126,50	02,79%	---	---	---	---
Aubergine	193,62	04,27%	---	---	59,55	07,12%
Gombo	190	04,19%	---	---	139,36	16,67%
Piment	26,95	00,60%	---	---	43,86	05,25%
Tomate	32,10	00,71%	---	---	69,80	08,35%
Chou	22,45	00,50%	---	---	31,80	03,80%
Laitue	34,25	00,76%	---	---	34,78	04,16%
Concombre	12,20	00,27%	---	---	84,93	10,16%
Autre légume	44,55	00,98%	---	---	21,95	02,62%
Total	4531,32	100,00%	---	---	836,05	100,00%

Source : ANADER 2001-2018

Le tableau 7 montre les espaces occupés par les différentes cultures vivrières. Entre 2001 et 2007, l'espace dédié aux cultures vivrières était vaste et toutes les cultures étaient présentes dans cet espace communal. Cependant entre 2007 et 2014, nous n'avons aucune trace de ces cultures ; car selon l'ANADER, une grande partie de leurs archives a été détruite à la faveur de la crise qu'a traversée le pays. De 2014 à 2018, la superficie dédiée aux cultures vivrières a considérablement diminué. Certaines cultures ont disparu de l'espace communal, alors que d'autres ont connu une légère augmentation : il s'agit des cultures maraîchères qui occupent 31,72% des espaces entre 2014 et 2018 contre 02,84% entre 2001 et 2007. En 2018, les cultures vivrières sont produites sur des espaces dont la taille est très réduite. Selon nos

enquêtes, la taille moyenne des superficies occupées par le vivrier varie entre 0,1 et 1 ha.

2.3. Disponibilité des produits alimentaires dans les ménages de Dabou

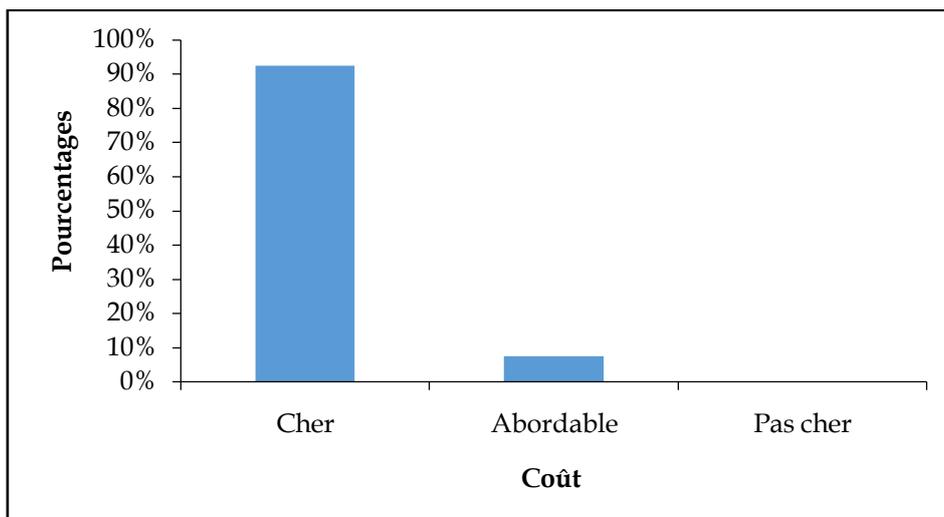
Elle permet d'apprécier au mieux l'accès des ménages aux denrées alimentaires dans la commune de Dabou. Elle se manifeste à travers les variables « coût », les « lieux de provenance des produits alimentaires » et la « fréquence de la consommation quotidienne ».

2.3.1- Coût des produits sur les marchés

De tous les produits que nous avons enquêtés sur les marchés de Dabou, le riz importé arrive en tête avec 30,84% de la consommation. Il est suivi par le manioc importé servant de matière première aux femmes qui font l'attiéké (29,61%). La banane plantain et l'igname sont en 4^{ème} et 5^{ème} position avec respectivement 24,67% et 11,10%. La majorité des produits vendus sur le marché de Dabou vient d'ailleurs. Abidjan seul approvisionne le marché à hauteur de 53,84% ; les autres régions (Sinfra, Divo, N'Douci, Sikensi pour la banane et le riz local puis Bondoukou pour l'igname) viennent en deuxième position avec (23,08%). Des villages environnants tels que les villages de Jacquville (Tiagba), font venir la pâte de manioc par les pirogues et les pinasses ; des villages de Grand-Lahou (Coco), Songon, Irobo, Ira (villages de la Sous-préfecture de Dabou) approvisionnent le marché en manioc frais. Leur taux d'approvisionnement s'élève à 23,07%.

Plus des deux tiers de l'approvisionnement de Dabou proviennent d'Abidjan et des autres régions de la Côte d'Ivoire (76,92%). Il s'agit de Bondoukou, de Sinfra, de Toumodi, de N'douci, de Divo et de Sikensi, pionnier de production vivrière en Côte d'Ivoire.

Figure 6 : Coût des denrées sur le marché de Dabou



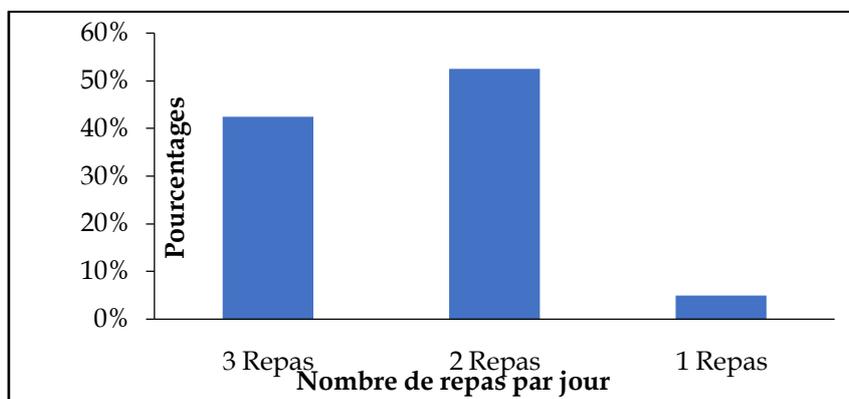
Source : Nos enquêtes, 2018

La majorité des femmes (92,50%) reconnaissent que le marché de Dabou est cher. Seulement 07,50% trouvent le marché abordable. Cela montre que, quel que soit leur profession et leur revenu, la quasi-totalité des femmes ont du mal à se procurer les denrées sur le marché de Dabou. Cette situation les amène à dépenser plus que ce qu'elle gagne par mois. A cela s'ajoute le coût élevé du transport des marchandises selon 85,8% des commerçantes interrogées. La non production des vivriers dans la commune de Dabou est donc une source d'insécurité alimentaire dans la ville de Dabou.

2.3.2 Une variation de la fréquence journalière de repas dans les ménages

La fréquence de la consommation journalière est indispensable à la compréhension du niveau de vie des ménages. Le nombre de repas par jour montre l'équilibre alimentaire des individus. Pour comprendre cette situation, la recherche porte l'interrogation de 31 chefs de ménage dans la ville de Dabou. Les résultats de l'enquête sont consignés sur la figure 7.

Figure 7 : Répartition des ménages selon la fréquence des repas



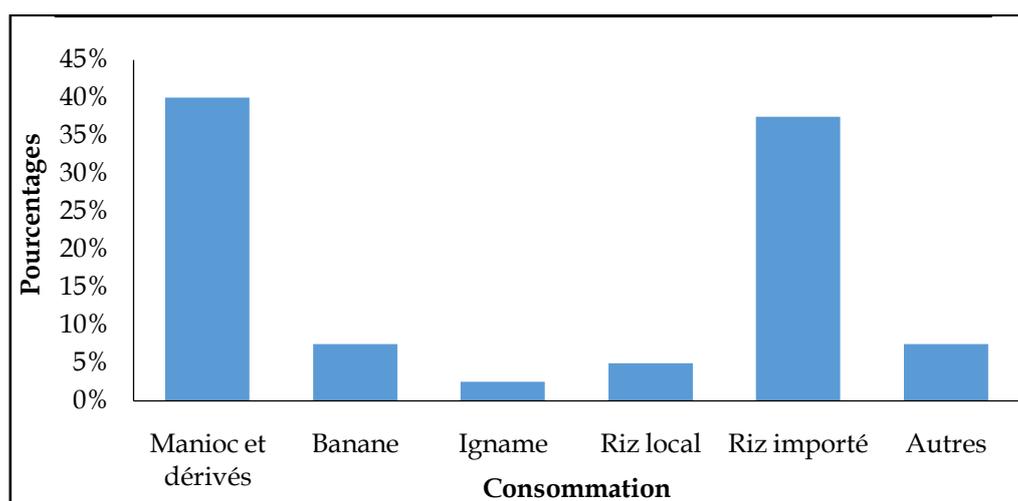
Source : Nos enquêtes, 2018

La majorité des ménages mange au moins deux fois la journée. Cependant, beaucoup affirment privilégier le repas des enfants. Pour ces familles, les enfants sont les plus vulnérables, alors il faut s'assurer qu'ils ont les trois repas. Or selon la FAO, la sécurité alimentaire consiste à assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin. A Dabou, nous avons vu que les ménages ont difficilement accès aux produits alimentaires à cause du coût élevé de ces produits et leur disponibilité sur le marché.

2.3.3- Vers un changement des habitudes alimentaires

Le manioc constituait la nourriture de base de la population autochtone avant l'essor de l'hévéaculture. Face à la rareté et aux coûts exorbitants des denrées alimentaires sur le marché de Dabou, dans un contexte d'essor de l'hévéaculture, les chefs de ménages développent des stratégies d'adaptation. Parmi celles-ci, on note un changement dans les habitudes à la consommation des populations comme le montre la figure 7.

Figure 7 : Consommation quotidienne des ménages enquêtés



Source : Nos enquêtes, 2018

A l'analyse de la figure ci-dessus, on constate qu'après le manioc, nourriture de base des populations autochtones, le riz importé occupe une place très importante dans les ménages. L'igname et la banane sont reléguées au second et troisième plan. Les ménages interrogés affirment que le prix du riz importé est abordable par rapport aux denrées produites. Car, soutiennent-ils, compte tenu du fait que ces produits viennent de localités éloignées de Dabou, leurs prix sur les marchés ne permettent pas à tous de s'en procurer. Selon ces personnes, en période d'abondance la banane coûte 200 FCFA pour le tas de quatre (04) bananes et 500 FCFA pour celui de cinq (05) bananes en période de pénurie. Quant à l'igname, elle est vendue à 1.000 FCFA voir 2.000 FCFA le tas de trois (03) ignames. Pour les ménages que nous avons rencontrés, il faudrait déboursier assez d'argent pour pouvoir nourrir toute la famille.

Or avec le riz importé dont le prix du kilogramme varie de 400 FCFA à 500 FCFA, on peut nourrir les familles nombreuses, car il y a plusieurs qualités sur le marché. Pour cela, la plupart des ménages consomment le riz importé.

En somme, le coût des produits alimentaires sur le marché de Dabou est élevé. Aussi les populations n'ont pas accès à tous les produits de leur choix et ont souvent recours au marché d'Abidjan situé à 49 kilomètres de la ville. Cependant, 30% des femmes privilégient le repas des enfants pendant que 55,7% des grandes personnes se contentent de deux (02) repas par jour. Par ailleurs, compte tenu de la cherté des prix des denrées en provenance des autres régions, 45% des ménages s'adaptent en consommant en plus du manioc et de ses dérivés, le riz importé jugé supportable pour leur bourse.

3. Discussion

Le Sommet Mondial de l'Alimentation (SMA) reconnaissait le lien intrinsèque entre la sécurité alimentaire et l'accroissement projeté de la population des pays en développement et des populations urbaines en particulier. Or les systèmes de production et de distribution des produits alimentaires des pays en développement sont de plus en plus difficiles compte tenu des produits de spéculation (FAO, 1999, p.2). En effet, de 53 633 habitants, la ville connaît une croissance rapide en termes démographiques que spatiales. Selon ATTA Koffi et TOA Bi Ignace (2014, p.358), sa population atteint 82 021 habitants. Les besoins de cette population s'expriment en alimentation de nécessité quotidienne mais aussi la quête d'espace pour les nombreux abidjanais.

Au Sénégal, selon Alain MBAYE, (1999, p.62), les problèmes de disponibilité des terres et d'eau portent atteinte à la production agricole. Ces problèmes sont dus à l'extension des zones urbaines qui privilégient les logements au détriment des espaces cultivables. Selon KAM Olleh (2016, p.10-12), le succès de l'hévéaculture dans la Sous-préfecture de Bettié a entraîné l'abandon des cultures vivrières par les paysans et la rareté des vivres. Cependant, l'approvisionnement des villes provient non seulement de l'agriculture urbaine mais aussi de l'agriculture rurale. En outre, selon Marina BERTONCIN, Andréa PARS, Daria QUATRIDA, (2014, p.61), avec le processus de déterritorialisation de l'agriculture, le terroir perd sa spécificité locale pour ressembler à d'autres régions du monde qui connaissent la même spécificité productive, les produits locaux disparaissent au profit des filières qui tendent à se globaliser et l'autoconsommation diminue fortement au profit d'une consommation de masse. Jean Michel SEVERINO, (2014, p.202), soutient que dans le cadre de la coopération entre les pays africains et les pays développés, certaines grandes sociétés ou multinationales s'accaparent des terres des populations locales pour le développement de monocultures mécanisées, orientées vers l'exportation au détriment des agricultures paysannes et même du marché local. Une situation que

dépeint François RUF et Götz SCHROTH (2013, p.13), quand il affirme que la politique qui permet de produire des denrées d'exportation et acheter la nourriture avec le bénéfice est dangereuse, car elle accroît la dépendance des Etats à l'égard des marchés extérieurs. Pour lui, le fait d'abandonner les cultures vivrières et même de détruire les autres cultures pérennes au profit de l'hévéa, traduit un désir pour les populations de se spécialiser dans la production de cette culture. L'atteinte de la sécurité alimentaire dans les zones rurales est aussi un enjeu pour les politiques car plus des trois quarts des humains insuffisamment alimentés dans le monde sont des ruraux (Sébastien CHAZOT et al, 2012, p.18-20). Les cultures vivrières ont une double importance car, outre l'alimentation des populations humaines et animales car elles rapportent des revenus considérables aux exploitants (Bèh Ibrahim DIOMANDE et Kouamé Félicien KOUASSI, (2014, p.84). Pour ces raisons, les organismes nationaux et internationaux y voient un moyen pour promouvoir la sécurité alimentaire. C'est pourquoi la FAO (1999, p.5) propose que des investissements soient réalisés non seulement dans les êtres humains, mais également dans la productivité pour lutter contre la faim chronique et la pauvreté dans le monde.

Conclusion

L'espace rural de la commune n'arrive pas à approvisionner le marché de la commune. Les villages eux-mêmes sont approvisionnés à partir de la ville de Dabou. De ces situations, la ville de Dabou n'est donc pas autosuffisante en matière de nourriture et dépend fortement des autres régions de la Côte d'Ivoire en cultures vivrières. L'expansion de l'hévéa dans la commune de Dabou est une réalité. Les conséquences de cette expansion sont le recul de la production vivrière. Une des raisons est la saturation foncière et la pénibilité des activités de production des produits vivriers. L'insécurité alimentaire s'accroît avec la croissance démographique, l'urbanisation des réserves périurbaines et l'inaccessibilité des produits vivriers. Ainsi, l'arrêt de production de certaines cultures vivrières doublé de l'influence de l'extension spatiale de la ville de Dabou serait une des causes fondamentales de l'insécurité alimentaire à Dabou. Cette situation déteint sur les coûts élevés des denrées alimentaires et entraîne le changement des habitudes à la consommation locale.

Références bibliographiques

Alain Mbaye, 1999, Agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest : une contribution à la sécurité alimentaire et à l'assainissement des villes, OTTAWA, (Ontario), Canada, CRDI, ACP-UE, 208p, pp.62-63.

Alia Gana, Evelyne Mesclier, Nasser Rebaï, 2019, Agriculture familiale et territoires dans les Suds, Paris, Edition Karthala et IRMC, pp 4-115.

Atta Koffi et Toa Bi Ignace, 2014, Les autochtones à l'épreuve du développement d'une ville secondaire, l'exemple des Adjoukrou de Dabou, In *European Scientific Journal*, Aout 2014, Volume 10, pp.356-373.

Bèh Ibrahim Diomandé et Kouamé Félicien Kouassi, 2014, Situation pluviométrique et sécurité alimentaire dans le département de Dimbokro dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire, in revue de géographie du laboratoire leidi, n°12, 20p, p.84, <https://www.ugb.sn/revues-lsh/index.php> vu le 12/07/2019

FAO, 1999, L'importance de la qualité et de l'innocuité des aliments pour les pays en développement, In « l'importance de la qualité et de l'innocuité des aliments pour les pays en développement », Rome, Vingt-cinquième session, 31 mai - 3 juin 1999, pp.1-40.

François Ruf, 2012, L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire, prix, mimétisme, changement écologique et social, in *Economie rurale, agriculture, alimentaire, territoriale*, Montpellier, 23 P, pp 103-124, <https://journals.openedition.org> vu le 15/07/2018

François Ruf et Götz Schroth, 2013, Cultures pérennes tropicales, enjeu économique et écologique de la diversification, France, Versailles Cedex, Edition QUAE, 2013, 13, pp 12-13, p.304.

CHALEARD JEAN-LOUIS, Pélissier P.,1996, Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire. Paris : Karthala, 661 p. (Hommes et Sociétés). Th. : Sci. Hum., Paris 10 : Nanterre. 1994/06/08. ISBN 2-86537-635-4, <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010005799>, consulté le 14/02/2010.

Jean Michel Severino, 2014, Repenser la coopération Sud-sud dans le cadre des relations Inde-Afrique, In *l'Afrique nouveau terrain du jeu des émergents*, Paris, Karthala, 248 p, pp.202-203.

Kam Olleh, 2016, Développement de l'hévéaculture : entre conflits fonciers, recomposition des rapports sociaux et insécurité alimentaire dans la Sous-préfecture de Bettié (Côte d'Ivoire), in « *social science Learning éducation journal* »N°1, pp 8-12, <http://innovativejournal.in/sslej/index.php/sslej> vu le 17/05/2018

Marina Bertoncin, Andréa Pars, Daria Quatrida, 2014, Entre Agriculture familiale et agrobusiness in « *Agriculture familiale et territoires dans les Suds* », Paris, IRMC-Kartala, pp 29-90.

N'guessan Atsé Alexis Bernard, Djê Kouakou Bernard, 2012, Changements climatiques, Agriculture et Sécurité Alimentaire en Afrique Subsaharienne : le cas de la Côte d'Ivoire, in *Revue de Géographie Tropicale et Environnementale*, EDUCI, 80P, pp7-15.

Sébastien Chazot et al, 2012, Ressources en eau, production agricole et sécurité alimentaire à l'horizon 2030. Rive sud de la méditerranée et Afrique subsaharienne. Institut royal marocain des études statistiques (IRES), 132 P, pp 18-19.http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/rapport_brli_eau_afrique_version_finale.pdf vu le 14/06/2018